



## **Réseau pour l'avancement de l'éducation au Québec**

**Déclaration du RAEQ relative à la demande d'avis de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Conseil supérieur de l'Éducation quant à « la manière de rendre compte des connaissances acquises par l'élève dans le bulletin et le bilan des apprentissages »**

Réunis samedi lors d'une journée d'étude autour de la question posée la ministre de l'Éducation, les quelques 100 membres du RAEQ présents ont adopté la déclaration suivante :

### **ÉVALUER DES COMPÉTENCES, C'EST EN MÊME TEMPS RENDRE COMPTE DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES**

- **Le RAEQ rejette de façon catégorique l'idée d'un bulletin où les enseignants et enseignantes devraient produire deux évaluations, une pour les compétences et une autre pour les connaissances et en rendre compte sur deux colonnes juxtaposées dans les bulletins.**
  - Cela est contraire à la philosophie même de l'évaluation selon les fondements de la réforme et contrevient à l'esprit même du renouveau pédagogique.
  - Cela obligerait les enseignants et enseignantes à consacrer beaucoup de temps à la préparation du bulletin, un temps précieux qu'il serait préférable d'investir à analyser les productions des élèves pour mieux les aider à réussir.
  
- **La question posée par la ministre de l'Éducation quant à « la manière de rendre compte des connaissances acquises par l'élève dans le bulletin et le bilan des apprentissages » s'inscrit dans le contexte où le développement des compétences est interprété à tort comme un déni des connaissances. Rendre compte des compétences, c'est en même temps rendre compte de l'acquisition des connaissances, car évaluer des compétences, c'est aussi évaluer des connaissances.**

- **Le RAEQ estime que l'action à mener n'est pas de savoir comment rendre compte de l'acquisition des connaissances dans le bulletin, mais plutôt de soutenir le travail des enseignants et des enseignantes à poursuivre et à consolider leur prise en compte de l'acquisition des connaissances dans l'évaluation des compétences, sans oublier la prise en compte des habiletés et des attitudes.**

Préoccupations fantaisistes que tout cela? Que non! Maintenir le cap sur le développement de compétences constitue un des enjeux majeurs de la réforme amorcée depuis dix ans déjà. Car son but premier est de former des jeunes non seulement « connaisseurs », mais aussi compétents tant dans leur rôle actuel d'élève qu'en vue de leur vie citoyenne future. Car on peut accumuler beaucoup de connaissances, sans être compétent, mais l'inverse n'est pas vrai. Or la question posée par la Ministre, comme ses déclarations contradictoires des derniers jours laissent planer des doutes sérieux sur sa volonté de soutenir cette orientation fondamentale.

Ces préoccupations sont-elles celles de pédagogues ? Que oui. Les membres du RAEQ réunis en journée d'étude sont pour la plupart des parents, des enseignantes et enseignants, des directrices et directeurs d'établissements scolaires, des conseillères et conseillers pédagogiques, des cadres scolaires profondément engagés sur le terrain dans la réforme.

Or des témoignages nombreux entendus samedi montrent que des efforts soutenus sont faits dans les établissements et les commissions scolaires pour rendre compte des connaissances dans l'évaluation des compétences. Mais compte tenu du changement important que la réforme a induit dans la pratique enseignante, tout n'est pas encore parfait. Il s'agit donc en quelque sorte d'aider les enseignants et enseignantes à accroître leur compétence professionnelle en matière d'évaluation de compétences. Voilà le vrai et principal défi.

Au cours de cette journée, il a été dit et redit que développer des compétences exige l'acquisition de diverses ressources où les connaissances sont particulièrement importantes (connaître une définition, connaître les concepts associés à une discipline, connaître des stratégies, connaître l'explication d'un phénomène, connaître un moyen d'analyse...). Cependant, développer des compétences, c'est plus que « connaître », c'est pouvoir utiliser ses ressources, particulièrement ses connaissances, dans diverses situations, et ce, dans l'action. Cela veut dire que l'évaluation des connaissances fait déjà partie de l'évaluation des compétences.

Quand on dit d'un médecin ou d'un enseignant qu'il est compétent, on dit familièrement qu'il « connaît son affaire ». Cela veut dire que la manifestation de sa compétence reflète l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Il en va de même pour les élèves : celui qui est compétent pour écrire des textes variés, c'est qu'il a appris ce qu'il y a à connaître pour bien écrire, il possède les habiletés requises et manifeste généralement des attitudes positives à l'égard de l'écriture. Celui qui est compétent pour résoudre des problèmes de mathématiques, connaît le sens de concepts mathématiques, utilise des stratégies qu'il a déjà pratiquées et manifeste un certain intérêt pour s'engager dans la tâche.

Au plan pratique, de nombreux témoignages d'enseignants et d'enseignantes entendus samedi montrent bien qu'ils n'ont jamais cessé d'évaluer les connaissances. De plus, ils utilisent déjà des façons variées d'en rendre compte aux parents, les uns en leur présentant le portfolio de leurs enfants, d'autres en commentant dans le bulletin les forces qu'ils possèdent et, le cas échéant, les défis à relever au plan des connaissances à acquérir pour devenir plus compétents. Certains établissements avaient déjà même prévu dans leurs bulletins des espaces spécifiques pour insérer, le cas échéant, des commentaires au bulletin à propos des connaissances acquises. Bref, les moyens sont variés et sont liés à l'exercice de la compétence professionnelle des enseignants et enseignantes en tenant compte des besoins des parents, mais aussi de ce qui peut le mieux aider les élèves à s'améliorer et à réussir. Les expériences relatées montrent que des commentaires pédagogiques répondent bien et mieux qu'une note chiffrée aux attentes des parents.

Il s'agit donc de poursuivre et de consolider le travail d'intégration – ce qui s'oppose à toute juxtaposition – de la prise en compte de l'acquisition des connaissances dans l'évaluation des compétences. Ce n'est que dans cette perspective que l'évaluation des compétences prend tout son sens. Informer les parents de ce que cela veut dire, leur montrer comment cette articulation est réalisée, leur permettra de comprendre ce dont il s'agit. Ce n'est que par une telle articulation que le Programme de formation de l'école québécoise pourra continuer à être mis en œuvre et que les élèves deviendront des êtres compétents.

Louise Lafortune  
Porte-parole pour le RAEQ  
Louise.lafortune@uqtr.ca  
514-273-4415  
514-887-8348

Jean-Pierre Proulx  
jean-pierre.proulx@umontreal.ca  
Coordonnateur des communications  
514-343-7268

4 novembre 2007

Le Réseau pour l'Avancement de l'Éducation au Québec (RAEQ) a pour but de soutenir, tout en faisant preuve d'esprit critique, la mise en œuvre du renouveau pédagogique et de la réforme des programmes d'étude au Québec et d'en favoriser la réussite.

Le RAEQ est un regroupement de personnes indépendantes de toute affiliation institutionnelle ou associative.

Le RAEQ mobilise des personnes qui visent l'avancement de l'éducation au Québec, l'innovation pédagogique et les liens entre l'université et le milieu scolaire.

Le RAEQ favorise la circulation d'informations relatives au renouveau pédagogique et le partage d'expériences réussies dans les classes.